Constitution des forces Françaises navales libres

Les forces navales françaises libres s'organisent

Le 1er juillet 1940, le général de Gaulle confie **l'organisation et le commandement des Forces Navales Françaises Libres (FNFL) au vice-amiral Muselier**, premier officier général à le rejoindre à Londres. En France, la nouvelle autorité vichyste exhorte la flotte française (civile et militaire) alors majoritairement basée à l'étranger, à accepter les conditions de l'armistice. Le 3 juillet 1940, comprenant qu'une grande partie des marins français n'est pas favorable à une poursuite de la guerre, et voulant éviter que cette flotte ne soit incorporée aux forces allemandes, **W. Churchill lance l'opération "Catapult"**. Les unités françaises en stand-by dans les ports de Grande-Bretagne sont saisies, leurs équipages transférés dans des camps autour de Londres et Liverpool. Les bâtiments présents à Alexandrie sont immobilisés, tandis qu'à Mers El-Kebir, la flotte française est détruite par la marine britannique.

Le 7 août, après de nombreuses tractations entre C. de Gaulle et W. Churchill, la charte de la France Libre est signée, reconnaissant officiellement une force française libre. Dans les jours qui suivent "Catapult", 700 marins d'État s'engagent dans la Royal Navy, 450 rejoignent les FNFL. La majorité du personnel de la Marine nationale reste fidèle à l'amiral Darlan et opte pour le retour en France. Dans les ports britanniques, ce sont près de 13000 marins qui attendent dans les camps leur rapatriement, représentant de fait un important vivier de recrutement pour la France libre. Néanmoins, ce contexte très tendu d'une France divisée sur les suites à donner au conflit, et la blessure morale résultant des évènements de Mers El-Kebir ne provoquent pas de ralliement massif aux FNFL. Bien souvent, les capitaines entrainent avec eux tout ou partie de leur équipage au moment de faire leur choix. **Fin 1940 les FNFL comptent un effectif de 3300 hommes**. Parmi eux, 1600 proviennent de la Marine nationale et 1026 de la marine marchande auxquels on ajoute 579 civils venus de France, et 104 transferts de la Royal Navy. En 1943, lors de la fusion entre la France libre et les Forces françaises d'Afrique du Nord, les deux forces navales s'unifient pour devenir les "Forces navales en Grande-Bretagne". Les effectifs sont désormais portés à 7000 hommes.

Les fiches de l'Inscription maritime des FNFL collectées par les Archives départementales témoignent de cette diversité dans la composition des équipages, et reflètent l'éparpillement géographique de tous ces volontaires à l'été 1940. On y découvre des hommes de tous âges, marins en exercice à l'autre bout du monde ou simples civils venus de France. On y lit aussi quelques noms de cargos de renom comme l'Indochinois surnommé "le tramway de l'Atlantique" en hommage à la régularité de ses liaisons, le Fort Binger qui repousse en mai 1942 une attaque de U-Boot avec son seul canon ou encore le Félix Roussel qui la même année, débarque des renforts sous les bombardements Japonais à Singapour.

Engagés FNFL du Quartier de Brest

Archives départementales du Finistère, 1692 W 7

Archives départementales du Finistère, 1692 W 7

Archives départementales du Finistère, 1692 W 7

Archives départementales du Finistère, 1692 W 7

Archives départementales du Finistère, 1692 W 7

Archives départementales du Finistère, 1692 W 7

Archives départementales du Finistère, 1692 W 7

Archives départementales du Finistère, 1692 W 7

Archives départementales du Finistère, 1692 W 7

Archives départementales du Finistère, 1692 W 7

Previous Next

Retourner à la frise chronologique

Pour en savoir plus sur les FNFL et les anciens combattants en général, vous pouvez consulter les cotes suivantes en salle de lecture à Quimper :

FNFL : Brest, 1692 W 7. Concarneau, 1871 W 149

Office national des anciens combattants : Fichier départemental des prisonniers politiques et déportés, versement 1397 W

Bibliothèque :

- E. Chaline P. Santarelli. Historique des Forces navales françaises libres. Paris : Service historique de la Marine, 1992. Tome 1 à 3, cote Q4M127-1 à Q4M127-3
- Michel Bertrand. La Marine française au combat. Tome 1, Des combats de l'Atlantique aux F.N.F.L. Paris Limoges : Charles-Lavauzelle, 1982, cote Q4M 73-1